

Poudre orale soluble

PROPRIETES

ASPIVIT est une spécialité associant **l'Acide acétylsalicylique** qui a des propriétés analgésiques, antipyrétiques et anti-inflammatoires, et **l'Acide ascorbique** qui est utilisé comme médicament dans toutes les agressions et stimulant général de l'organisme fatigué, ,
ASPIVIT est indiqué. comme antipyrétique dans les situations de stress pour accroître la résistance des animaux aux maladies infectieuses.
ASPIVIT est une association synergique qui peut être utilisé dans la lutte contre diverses agressions : infections, stress, fortes chaleurs… auxquelles les animaux peuvent être confrontés et qui engendrent beaucoup de pertes économiques .

COMPOSITION

Acide acétylsalicylique (s.f d'acétylate de calcium urée)……..…………..60g.
Vitamine C (s.f d'ascorbate de sodium)……….……………………………6,65g.
Excipient…q.s.p.……………………………………………………………….100g.

INDICATIONS

Volailles, Ruminants, Equidés :
- Antipyrétique.
- Antalgique.
- Anti-inflammatoire.
- Anti-stress.

CONTRE INDICATION

Allergie aux salicylés.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

Voie orale, mélangez à l'eau de boisson ou à l'alimentation liquide.
La posologie usuelle selon l'espèce animale est de 38 à 130 mg et d'Acétylsalicylate de calcium urée par kg de poids vif, soit 5 à 17 g d'ASPIVIT pour 100 kg de poids vif.

- Volailles : 5g **d'ASPIVIT** pour 100 kg de poids vif.

- Grands animaux : 17g **d'ASPIVIT** pour 100 kg de pois vif.
Durée de traitement : 4 à 5 jours consécutifs.

TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats : 7 jours.

CONSERVATION

A l'abri de la lumière, au frais et dans l'emballage d'origine.

PRESENTATION

Sachet de 100 g.
Pot de 1 kg



Solution orale

PROPRIETES

La colistine est un antibiotique polypeptidique de la famille des polymyxines .
La colistine agit sur les bactéries sensibles par lyse pariétale. Cette action est consécutive à une fixation de la molécule sur les groupes phosphates des phospholipides et sur la fraction lipidique A des lipopolysaccharides de la membrane cellulaire.
L'activité de la colistine est de type bactéricide et s'exerce principalement vis-à-vis des germes Gram négatif telles que Enterobacter, Echerichia coli, Klebsiella, Salmonella, Shigella.
Cette action se manifeste à des concentrations relativement faibles 0,05 à 2 µg / ml .
La Colistine administrée par voie orale n'est que faiblement absorbée par la muqueuse intestinale. Son activité s'exerce dans la lumière du tube digestif.

COMPOSITION

Colistine (sous forme sulfate)……………….………….200 MUI.
Excipient…q.s.p………………….……………….……… 100ml.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Volailles , veaux, agneaux, chevreaux :
Toutes les affections à germes sensibles chez les espèces de destination.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

Voie orale :

- **Volailles**: 75 000 UI de colistine par kg de poids vif par jour, soit 0,25 ml de **COLISTAR** solution par litre d'eau de boisson pendant 3 jours.
  Ajuster l'incorporation à la consommation des animaux.

- **Veaux, agneaux, chevreaux** : 50 000 UI de colistine par kg de poids corporel toutes les 12 heures, soit 0,25 ml de **COLISTAR** solution par 10 kg de poids vif matin et soir pendant 3 jours, à mélanger soit à l'eau de boisson soit à l'aliment de l'allaitement..

TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats : 7 jours.
Œufs: Nul.

CONSERVATION

Tenir à l'abri de la chaleur, dans l'emballage d'origine.

PRESENTATION

Flacon de 500 ml
Flacon de 1 l



Poudre orale soluble

PROPRIETES

L'Amoxicilline est une pénicilline semi-synthètique active sur les bactéries Gram-positif et Gram-négatif. Elle est très bien absorbée et diffuse rapidement dans tous les tissus ,surtout le tissu pulmonaire.

COMPOSITION

Amoxicilline trihydratée….………………..……………………..10 g.

Expipient…q.s.p……………………………………………………100 g.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Affections à germessensibles à l'Amoxicilline.
- Volailles : colibacillose, salmonellose, infections secondaires à Escherichia coli, infections respiratoires.
- Bovins : Diarrhées bactériennes – pneumonies du veau.
- Equins : Entérites – sépticémie du poulain nouveau-né.

CONTRE INDICATIONS

- Intolérance aux pénicillines.
- Ne pas administrer aux poules pondeuses dont les œufs sont destinés à la consommation humaine.
- Ne pas administrer aux lapins et aux cobayes.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

Voie orale : à diluer dans leau de boisson ou à incorporer dans la ration alimentaire.
La posologie usuelle varie entre 4 à 10 mg d'amoxicilline par kg de poids vif/jour ou 10 gd'AMOXIVET par 100 kg de poids vif par jour.

Chez les volailles, **AMOXIVET** est utilisé à la posologie de1g / litre d'eau de boisson.
Dans les cas graves, doubler la dose.

Durée de traitement : 3 à 5 jours consécutifs.

TEMPS D'ATTENTE

Viandes et abats : 2 jours.

CONSERVATION

A l'abri de la chaleur, dans l'emballage d'origine.

PRESENTATION

Sachet 100 g
Pot 1kg



ALBEN plus

Antiparasitaire interne

PROPRIETE

Le contrôle des helminthoses dans les élevages d'animaux de rente est une nécessité qui repose en grande partie sur l'utilisation d'anthelminthique. **ALBEN plus** vous permet cela en toute sécurité, avec un apport en plus : le sélénium.
ALBEN plus contient de l'albendazole, anthelminthique à large spectre et du sélénium, oligo-élément indispensable à la nutrition animale.

COMPOSITION

Albendazole………………..…………….…..………..…………..1,9 g.
Sélénite de sodium……………………………………….……0,06 g.
Excipient…q.s.p…………………....……………………………100 ml.

PROPRIETES

Antiparasitaire : **ALBEN plus** a un spectre d'activité qui s'étend aux formes larvaires et adultes des nématodes gastro-intestinaux et pulmonaires, aux ténias (segments et scolex) et aux douves adultes (petites et grandes douves). **ALBEN plus** est également doué d'une activité ovicide.
Nutritionnelle : **ALBEN plus**, grâce au sélénite de sodium qu'il renferme, protège contre la maladie du muscle blanc et la baisse de production chez le jeune, la rétention placentaire, la baisse de fertilité et la myopathie chez l'adulte.

INDICATIONS ET POSOLOGIE

ALBEN plus est indiqué chez les ovins et caprins pour lutter contre :

- Les formes larvaires et adultes des nématodes gastro-intestinaux et des strongles pulmonaires et contre le ténia (segments et scolex) à la dose de 2 ml/10 kg de poids vif.
- La grande douve (forme adulte) à la dose de 2,5 ml/10 kg de poids vif.
- La petite douve (Dicrocoelium lanceolatum) à la dose de 7,5 ml/10 kg de poids vif.
- La myopathie (en prévention) à la dose de 2,5 ml/ 10 kg de poids vif.

PRECAUTIONS

- Le traitement des femelles au cours du premier mois de gestation n'est recommandable que sous réserve du respect de la posologie préconisée.

- Respecter le délai d'attente chez les femelles laitières dont le lait est destiné à la consommation humaine.

DELAI D'ATTENTE

Viande: 10 jours.
Lait : 2 jours.

DUREE DECONSERVATION

Deux ans dans l'emballage d'origine.

PRESENTATIONS

Bidon 250 ml.
Bidon 500 ml.
Bidon 1 l.
Bidon 2.5 l.

BIOSELENIUM

Solution injectable

PROPRIETES

Le sélénium est un oligo-élément indispensable à la nutrition animale, il protège les ruminants contre un certain nombre d'entités pathologiques et en particulier la maladie du muscle blanc chez les jeunes et la rétention placentaire chez les adultes.

COMPOSITION

Sélénite de sodium…………………………………………….……………..………………..2,431 g

Excipient...q.s.p………………………………………………………………………………………1 l

INDICATIONS

Agneau **:** Maladie du muscle blanc, pneumonie, diminution de la croissance, immunosuppression
Brebis **:** Infertilité, péridontites.
Chevreau **:** Maladie du muscle blanc,
Veau **:** Maladie du muscle blanc, diminution de la croissance.
Bovins **:** Myopathie, myoglobinurie, rétention placentaire, diminution de la fertilité.

POSOLOGIE

Voie intramusculaire ou sous cutanée.

Ovins et caprins :

a) – Prévention de la maladie du muscle blanc :
*- Brebis et chèvre :1 ml/20 kg, 1 mois avant la mise bas.
b) – Traitement de la maladie du muscle blanc :
*- Agneau et chevreau :
Moins d'une semaine d'âge : 0,5ml/animal.
Au dela d'une semaine d'âge : 1ml/animal.

Bovins :

a)- Prévention : * Rétention placentaire : 1 ml/20 kg au cours du dernier mois de gestation.
* Myopathie du veau : 1 ml/20 kg.
b)- Traitement : * Myopathie du veau : 1,5 ml/20 kg.

DELAI D'ATTENTE

Viande : une semaine.
Lait : Néant.

CONSERVATION

Dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière.

PRESENTATIONS

Flacon de 50 ml.
Flacon de 100 ml.

AMPIMIX 10%

Poudre orale soluble

PROPRIETES

L'ampicilline, antibiotique à très large spectre, actif sur les germes Gram-positif et Gram-négatif, bien résorbé par l'intestin, et l'erythromycine, active sur les germes Gram-positif font **d'AMPIMIX 10%** une association orale particulièrement indiquée dans les maladies infectieuses des élevages industriels, notamment comme médication anti-stress.

COMPOSITION

Ampicilline…………………………………………………………..10 g.
Erythromycine thiocyanate ………………………………………10 g.
Excipient…q.s.p…………………………………………………100 g.

INDICATIONS

Prévention et traitement des maladies respiratoires et digestives à germes sensibles à l'ampicilline ou l'érythromycine.
- Maladie respiratoire chronique
- Complications bactériennes des maladies virales.

CONTRE INDICATIONS

Hypersensibilité aux pénicillines.

POSOLOGIE

Bovins, Ovins, Caprins :
1 g **d'AMPIMIX** pour 10 kg de poids vif et par jour pendant 5 jour consécutifs à administrer dans l'eau de boisson ou dans l'aliment :

Volailles:

Poussins :
- 50 g d'AMPIMIX pour 100 litres d'eau de boisson par jour pendant 5 jours consécutifs.

Adultes :
- 100 g d'AMPIMIX pour 100 litres d'eau de boisson par jour pendant 5 jours consécutifs.

DELAI D'ATTENTE

Œufs : néant.
Viande : Volaille : 1 jour.
Veaux : 36 heures.

CONSERVATION

Tenir le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et de l'humidité.

PRESENTATIONS

Sachet de 100 g.
Sachet de 200 g.
Pot 1kg.
Seau 5 kg.



ARTHRAL
Solution injectable

PROPRIETES

La phénylbutazone et le salicylate de sodium sont des anti-inflammatoires non stéroïdiens doués de propriétés analgésiques et antipyrétiques .Cette association s'avère particulièrement efficace dans les affections rhumatismales et les arthrites infectieuses.

COMPOSITION

Phénylbutazone……………...………………...………………..…..20 g.
Salicylate de sodium ………………………………………….…….2 g.
Excipient. …q.s.p.………………………………………………..100 ml.

INDICATIONS

- Arthrites infectieuses, traumatiques et rhumatismales.
- Infections pulmonaires aiguës.
- Myocardites, endocardites.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

Voie intramusculaire ou intraveineuse lente.

Bovins et chevaux adultes :

20 ml à 30 ml le premier jour, diminuer les jours suivants : 20 ml puis 10 ml

Veaux et poulains :

10 ml, puis 6 ml 48 heures plus tard.

Durée de traitement : 3 à 5 jours.

CONTRE-INDICATIONS

Insuffisance cardiaque, néphrite chronique.

DELAI D'ATTENTE

Viande : 3 jours.
Lait : 4 traites.

CONSERVATION

Tenir le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et de l'humidité.

PRESENTATIONS

Flacon de 100 ml.



Poudre orale soluble

PROPRIETES

L'Ampicilline est une pénicilline semi-synthétique (non dégradée par le suc gastrique) et dont le spectre d'activité est élargi aux bactéries Gram-négatif, notament aux enterobactéries et aux pasteurella.

COMPOSITION

Ampicilline trihydrate………………………..……….……………..….20 g.
Excipient. …q.s.p…………………..……………………………..…100 g.

INDICATIONS

Volailles :

Affections bactériennes des jeunes sujets et des adultes en production, en particulier les colibacilloses, et les staphylococcies.

Veaux, agneaux, chevreaux :

Affection à germes sensibles à l'ampicilline et en particulier les gastro-entérites des jeunes.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

Par voie orale , dans l'eau de boisson.

Volailles :

10 g à 20 mg d'Ampicilline trihydrate par kg de poids vif soit
1 à 2 g de BIAMPICIN 20% par litre d'eau, pendant 3 à 5 jours consécutifs.

Veau, agneaux et chevreaux:

20 mg d'Ampicilline trihydrate par kg de poids vif soit 2 g de BIAMPICIN 20% par 10 kg de poids vif ou 1 sachet de 100 g pour 500 kg de poids vif pendant 3 à 5 jours consécutifs..

DELAI D'ATTENTE

Viande et abats : 8 jours.
Œufs : Nul.

CONSERVATION

Tenir au frais et à l'abri de l'humidité.

PRESENTATIONS

Sachet de 100 g.
Sachet de 200 g.
Pot de 1 kg.



BIOGAR

Antiparasitaire interne

PROPRIETES

La Bithionol sulfoxyde présente une efficacité maximale sur les grandes douves adultes, les paramphistomums et les oesophagostomums, et une certaine action sur le Moniezia du mouton, il a un effet inhibiteur sur le développement des larves.

COMPOSITION

Bithionol sulfoxyde……………………………………………………..8 g.
Excipient. …q.s.p…………………………………………………100 ml.

INDICATIONS

Chez les ruminants :

Distomatose (fasciolose) hépato-biliaire.
Taeniasis et oesophagostomose.
Paramphistomose gastroduodenale.

MODE ET VOIE ADMINISTRATION

Par voie orale, le **BIOGAR** s'administre en une seule fois, pur ou dilué au pistolet doseur ou à la bouteille.

POSOLOGIE

Bovins:

40 ml à 50 ml par 100 kg de poids vif, ne pas dépasser 200 ml quelque soit le poids du sujet.

Ovins, Caprins :

5 ml par 10 kg de poids vif, ne pas dépasser 20 ml quelque soit le poids du sujet .

DELAI D'ATTENTE

Viande : 12 jours.
Lait : Nul.

CONSERVATION

Conserver le produit au frais et à l'abri de la lumière.

PRESENTATIONS

Flacon 500 ml.
Flacon de 1l.
Bidon de 5l.



BIOPIPER

Poudre orale soluble

PROPRIETES

La pipérazine provoque une paralysie de l'ascaris qui devient incapable de résister au péristaltisme intestinal et se trouve expulsé.
La fraction de pipérazine résorbée est excrétée en 24 heures par voie urinaire.

COMPOSITION

Citrate de pipérazine contenant 36% de pipérazine base.

INDICATIONS

Prévention et traitement des Ascaridioses des volailles.
Oxyuroses, strongyloidoses, oesophagostomoses des animaux.

MODE D'ADMINISTRATION

Dans l'eau de boisson ou dans l'aliment.

POSOLOGIE

Volailles :

100 g dans 60 à 80 litres d'eau de boisson pour :
- 1000 poulets de 4 à 6 semaines.
- 600 poulets de 10 semaines.
- 300 poulettes.

La dose indiquée est à administrer en une seule fois.
Arrêter l'eau de boisson la veille du traitement et ne servir de l'eau de boisson normale que 6 heures après le traitement.

Lapins :

0,4 à 0,9 g par tête.

Veaux – poulains :

10 à 15 g/50 kg de poids vif.
Le traitement, si nécessaire, peut être renouvelé 3 semaines plus tard.

CONSERVATION

A l'abri de l'humidité.

PRESENTATIONS

Sachet de 100 g.
Sachet de 200 g.
Pot 1kg.
Seau 5 kg.



Poudre orale soluble

PROPRIETES

L'acide oxolinique est une molécule originale présentant une activité antibactérienne importante, principalement vis à vis des bacilles et cocci à Gram-négatif (E.coli, Proteus, Aerobacter, Klebsiella, Shigella, Salmonella, Neisseria).
BIOXOL est rapidement absorbé au niveau intestinal et son absorption est suivie d'un taux sanguin efficace(1/4 d'heure à ½ heure après administration).
L'acide oxolinique se trouve à une forte concentration au niveau pulmonaire, au niveau biliaire (donc intestinale), et au niveau rénal, il sera particulièrement indiqué pour le traitement des infections à germes atteignant ces organes.

COMPOSITION

L'acide oxolinique…………………………………….20g.
Excipient. …q.s.p…………………………………….100g.

INDICATIONS

Volailles :

- Salmonellose.
- Colibacillose.
- Pasteurellose.
- Coryza.
- Syndrome infectieux de la grosse tête.
- Complication des maladies respiratoires chroniques.

POSOLOGIE

0.75 g de BIOXOL par 10 kg de poids vif, par jour pendant 3 à 5 jours. Verser 100 g de BIOXOL dans 200 litres d'eau de boisson.

REMARQUE

Ces taux d'incorporation moyens sont donnés à titre indicatif et devront être adaptés en fonction des quantités d'aliment ou d'eau ingérés et de la pathologie.

CONTRE INDICATION

Ne pas traiter les poules pondeuses dont les œufs sont destinés à la consommation humaine.
Evitez l'exposition au soleil des animaux traités.

DELAI D'ATTENTE

Volailles :

- Viande : 7 jours.
- Œufs : 7 jours.

PRESENTATION

Sachet de 100 g.
Sachet de 200 g.
Pot de 1 Kg.
Seau de 5 Kg.



Antiseptique urinaire

PROPRIETES

L'association médicamenteuse contenue dans **BIORENAL**, a la propriété d'assurer un fonctionnement normal du rein lorsque celui-ci a été soumis à une agression infectieuse ou médicamenteuse.
Ainsi **BIORENAL** est il le complément indispensable des médicaments contenant des sulfamides ayant tendance à léser les reins et à y provoquer des hémorragies.
La méthénamine réalise l'aseptie du rein .
La vitamine k prévient et empêche les hémorragies.

COMPOSITION

Méthamine………..…………………………………………………...95 g.
Vitamine B1…………………………………………………………800 mg.
Vitamine B2…………………………………………………………920 mg.
Vitamine K2……………………………………………………..…....200 mg.
Excipient. …q.s.p………………….…………………………...…100 g.

INDICATIONS

Chez les volailles :

- Antiseptique urinaire, diurétique,
- Antiseptique des voies biliaires,
- Syndrome hémorragique rénal,
- Traitement adjuvant des coccidioses,
- Toutes sous consommations d'eau.

Chez les autres espèces :

- Antiseptique urinaire, diurétique.

POSOLOGIE

Volailles :

1 g par litre d'eau de boisson pendant 3 à5 jours consécutifs.

Autres espèces :

10 g pour 100 kg de poids vif en 1 ou 2 prises quotidiennes.

DELAI D'ATTENTE

Néant.

CONSERVATION

Tenir àl'abri de l'humidité.

PRESENTATIONS

Sachet de 100g.
Sachet de 200g.
Pot de 1 Kg.
Seau de 5 Kg.



BIOSULTRIM

Poudre soluble orale

PROPRIETES

Le trimethoprime est un antibactérien de synthèse qui agit par inhibition de la synthèse de l'acide folique indispensable au développement des bactéries.
La sulfadiazine, sulfamide classique, agit d'une façon différente et complémentaire sur la prolifération des bactéries.

COMPOSITION

Sulfadiazine sodique………..……………………………………….20 g.
Trimé thoprime…………………………….…………………………….4 g.
Excipient. …q.s.p…………………….……..……………………...100 g.

INDICATIONS

Prévention et traitement des maladies respiratoires et digestives des volailles lapins et ovins.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

Voie orale :

Volailles, lapins, gibiers :

- 1 g/2l d'eau de boisson pendant 3 à5 jours.

Veaux :
- 10 g/100 kg de poids vif pendant 3 à5 jours.

Agneaux :
- 1,5 à4g pendant 5 jours.

DELAI D'ATTENTE

Viande : 5 jours.
Lait : 3 jours.
Oeufs : 5 jours.

CONSERVATION

Tenir le produits àl'abri de l'humidité.

PRESENTATIONS

Sachet de 100 g.
Sachet de 200 g.
Pot de 1 kg.
Seau de 5 kg.

BIOTETRA 20%
Poudre orale soluble

PROPRIETES

BIOTETRA 20% est une poudre anti-infectieuse àbase d'oxytétracycline qui est un antibiotique àlarge spectre, très bien toléré et diffusant rapidement dans tous les tissus avant d'être excrété par voie hépatobiliaire.

COMPOSITION

Chlorhydrate d'oxytétracycline ………..……………………………20 g.
Excipient. …q.s.p………………………………………………..….100 g.

INDICATIONS

Volailles :

- Maladies respiratoires (mycoplasme, coryza infectieux).
- Affections digestives (entérites, typhose, pullorose, omphalite des poussins).
- Affections spécifiques (cholera aviaire, synovite infectieuse, psitacose, ornithose).
- Affections non spécifiques (microbisme, stress, chute de ponte, mortalité).

Autres espèces :

- Maladies infectieuses bactériennes, septicémies, gastro-entérites, complications bactériennes des maladies àvirus.

MODE D'ADMINISTRATION

Voie orale :

Préparation adaptée au traitement par l'eau de boisson ou l'aliment des effectifs aviaires, pendant une durée minimum de 3 jours consécutifs.

POSOLOGIE

Volailles :

- 1 g/litre d'eau de boisson.
- 1,25 g/kg d'aliment.

Autres espèces :

- 0,25g/kg de poids vif et par jour.

DELAI D'ATTENTE

Viande et abats :8 jours.

CONSERVATION

Conserver le produit à l'abri de la lumière, de la chaleur et de l'humidité.

PRESENTATIONS

Sachet de 100 g.
Sachet de 200 g.
Pot de kg.
Seau de 5 kg.

BIOVIT

Complexe polyvitaminé

PROPRIETES

BIOVIT est un complexe de vitamines rendues solubles dans l'eau de boisson. Il permet de lutter contre des hypovitaminoses liées aux déséquilibres alimentaires fréquemment rencontrés chez les volailles.
Sa distribution aux différents stades de développement des animaux de la basse-cour :

- Permet un démarrage rapide
- Supprime la mortalité due aux états carentiels
- Augmente la prise de poids
- Accélère le rythme de ponte.
- Permet une production hivernale maximale.

L'apport de vitamines est, en outre, recommandé lors des traitements à base d'antibiotiques, de sulfamides d'antiseptiques intestinaux ou de vermifuges.

COMPOSITION

Vitamine A ……………………2 000 000 UI
Vitamine D3…………………….600 000 UI
Vitamine E………………………..2 000 mg
Vitamine K3………………………..500 mg
VitamineB1………………………..150mg
Vitamine B2………………………..600 mg
Vitamine PP……………………..2 000 mg
Vitamine B6………………………..600 mg
Vitamine B12……………………………….2 mg
Acide folique……………………………150 mg
Vitamine C……………………………2 000 mg
Méthionine……………………………1 500 mg
Lysine………………………………….…750 mg
Chlorure de choline……………………1 100 mg
D.Pantothénate Ca……………………….500 mg
Excipient. ......q.s.p……………………..100 g

INDICATIONS

- Démarrage des poussins et de la ponte.
- Chute de ponte, stress, troubles de fécondation, d'incubation et de picage.
- Préparation des animaux à la lutte, gestation, lactation, engraissement.
- Carences diverses.

POSOLOGIE

Volailles : 1 g par litre d'eau de boisson.
Veaux : 5 g par veau
Agneaux : 3 g par agneau.
Grandes animaux : 20 g par animal.

La durée de traitement est à définir suivant la sévérité de la carence observée ou du niveau de production.

DELAI D'ATTENTE

Néant.

CONSERVATION

A l'abri de l'humidité.

PRESENTATIONS

Sachet de 100 g.
Sachet de 200 g.
Pot de1 kg.
Seau de 5 kg.



BOGAD

Poudre orale soluble

PROPRIETES

La sulfaguanidine est douée de propriétés antibactériennes lorsqu'elle est utilisée localement pour lutter contre les infections intestinales, elle est très peu absorbée par l'intestin, elle agit sur la plupart des microbes responsables des entérites.

COMPOSITION

Sulfaguanidine……….………………………….…..………………….90 g.
Excipient. …q.s.p……….……………………………………….……100 g.

INDICATIONS

Chez les mammifères et les volailles :

- Entérites infectieuses.
- Diarrhées néonatales et de l'adulte.
- Coccidioses.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

Voie orale :

Jeunes veaux :

- 5 g par jour en 2 prises pendant 3 jours.

Veaux lourds:

- 10 g par agneau en 2 prises pendant 3 jours.

Volailles :

- 100 g dans 100 litres d'eau de boisson pendant 3 jours.

Grands animaux :

- 50 g par jour en 3 prises pendant 3 jours.

DELAI D'ATTENTE

Viande : 3 jours.
Lait : 2 jours.
Œufs : 3 jours.

CONSERVATION

Tenir le produit à l'abri de la lumière et de l'humidité.

PRESENTATIONS

Sachet de 10 g.
Sachet de 50 g.
Sachet de 100 g.



Poudre orale soluble

PROPRIETES

La colistine possède la propriété de ne pas franchir la barrière intestinale et de respecter la flore intestinale normale tout en n'étant pas toxique, son action sur les germes à Gram-négatif est renforcée par l'association de la sulfadiazine dont les effets s'exercent sur les germes à Gram-positif.
COLI STOP est donc un composé très actif contre les infections intestinales et particulièrement sur les colibacilloses.

COMPOSITION

Colistine sulfate……….……………………………..…………………..5 g.
Sulfadiazine sodique…………………………….……………………..20 g.
Excipient. …q.s.p.………………………..………………………….....100 g.

INDICATIONS

Volailles :
- Colibacillose.
- Salmonellose.
- Choléra aviaire.
- Entérites liées aux bactéries Gram-négatifs.

Veaux et agneaux :
- Diarrhées colibacillaires.

POSOLOGIE

Volailles :
- 1 g par litre d'eau de boisson pendant 3 à 5 jours.

Veaux :
- 10 g par jour pendant 5 jours.

Agneaux :
- 3 g par jour pendant 5 jours.

DELAI D'ATTENTE

Chair de volaille : 24 heures.
Oeuf : Néant si la durée du traitement est inférieure à 12 jours.

CONSERVATION

Tenir le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et de l'humidité.

PRESENTATIONS

Sachet de 100 g.
Sachet de 200 g.
Pot de 1kg.
Seau de 5 kg.

DRACILLINE 200

Traitement des mammites en lactation

PROPRIETES

DRACILLINE 200 est un produit intramammaire à base de cloxacilline et de néomycine.
La cloxacilline a une activité contre les streptocoques responsables des mammites. Elles est résistantes à la pénicillinase, ce qui lui permet d'être active même contre les staphylocoques penicilline-résistants.
La néomycine a un spectre plus spécifiquement orienté contre les germes négatifs ce qui étend donc le spectre de **DRACILLINE 200**.

COMPOSITION

Cloxacilline sodique……….………………………..………………200 mg.
Sulfate de néomycine…………………….…….….……………………..200 mg.
Excipient. …q.s.p…………………………………………...1 injecteur de 10 ml.

INDICATIONS

Traitement intra-mammaire des mammites en période de lactation chez les vaches, brebis et chèvres.

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

Traire et égoutter chaque quartier malade, désinfecter les trayons, introduire la canule dans le conduit du trayon et injecter le contenu du tube seringue.

Vaches :

- 1 injecteur de 10 ml par quartier.

Brebis et chèvres :

- 1 demi-injecteur (5 ml) par quartier.

DELAI D'ATTENTE

Lait : 5 jours

CONSERVATION

Tenir le produit àl'abri de la chaleur et de la lumière.

PRESENTATION

Boite de 4 injecteurs.



FLOXACIN

Poudre orale soluble

PROPRIETES

L'ENROFLOXACINE, quinolone de 3ème génération est douée d'une puissante activité bactéricide, avec un large spectre adapté à diverses affections d'origine infectieuse et d'importance majeure en pathologie microbienne, en particulier vis à vis des Gram-négatifs, Gram-positifs et des mycoplasmes. Son mécanisme d'action étant l'inhibition des ADN-gyrases bactériennes ; l'ENROFLOXACINE ne présente aucune résistance croisée avec d'autres produits antibactériens.

FLOXACIN est rapidement absorbée et se retrouve à des taux élevés au niveau du sérum, des articulations, du tissus mammaire, musculaire, pulmonaire, hépatique, rénale et cardiaque.

COMPOSITION

ENROFLOXACINE……….……………………………..…………………10 g.
Excipient. …q.s.p……………………………………………………...100 ml.

INDICATIONS

Chez les volailles : Mycoplasmoses, colibacilloses, salmonelloses, coryza aviaire, pasteurellose, infections staphylococciques, infections par Erysiplothrix, infections mixtes (mycoplasmes et bactéries), infections secondaires aux maladies virales.

Chez le veau :Colibacillose, salmonellose, diarrhées d'origine bactérienne, broncho-pneumonies bactériennes.

CONTRE-INDICATIONS

Insuffisances hépato-rénales.
Sujets sensibles aux quinolones.

POSOLOGIE ET ADMINISTRATION

Administrée par voie orale dans l'eau de boisson :

VOLAILLE :
0,5 ml par litre d'eau de boisson pendant 3 à 5 jours (10 mg d'enrofloxacine par kg de poids vif et par jour).
En cas de salmonellose et d'infections respiratoires sévères, il est conseillé de doubler la dose.

PRECAUTION

Ne pas administrer aux poules pondeuses dont les œufs sont destinés à la consommation humaine.

DELAI D'ATTENTE

Viande et abats : 12 jours.

DUREE DE CONSERVATION

24 mois dans l'emballage d'origine.

PRESENTATION

Flacon de 100 ml.
Flacon de 250 ml.
Flacon de 500 ml
Bidon 1 l



Désinfectant

PROPRIETE

FORMALIN est un désinfectant a base de formaldéhyde utilisé dans les bâtiments et les matériaux d'élevage, actif sur les germes Gram+, Gram-, les virus et aspergillus.

COMPOSITION

Formaldéhyde à 40%

INDICATIONS

- Désinfectant des bâtiments et du matériel.
- Désinfectant des fermes laitières.
- Désinfectant des cliniques vétérinaires.
- Désinfectant des véhicules de transport des animaux.
- Industrie d'abattage.

PRESENTATIONS

Bouteille de 1 l



Poudre soluble orale

PROPRIETES

NEOTETRA est une association de deux antibiotiques :
L'Oxytétracycline et la néomycine qui sont des antibiotique dont le spectre d'activité couvre les infections bactériennes les plus fréquentes.

COMPOSITION

Néomycine sulfate……….…………………………..……………………..8 g.
Chlorhydrate d'oxytétracycline…………………….………………………..8 g.
Excipient. …q.s.p………………………..………………………………..100 g.

INDICATIONS

Chez la volaille, les ruminants et les équidés.
- Prévention et traitement des Infections à germes sensibles à l'association Néomycine/ Oxytétracycline.

Volailles :
Maladie respiratoire chronique
Pasteurelloses, colibacilloses, salmonelloses
Synovites infectieuses.

Autres espèces :
Entérites
Affections respiratoires :pneumonies infectieuses.

POSOLOGIE

Volailles :
100 g dans 200 litres d'eau
1 à 2 kg/tonne d'aliment pendant 3 à 5 jours.

Veaux et poulains :
10 g par jour pendant 3 à 5 jours dans l'eau de boisson.

Ovins :
3 à 4 g par jour pendant 3 à 5 jours.

CONSERVATION

Conserver le produit à l'abri de la chaleur et de la lumière .

PRESENTATIONS

Sachet de 100 g.
Sachet de 200 g.
Pot de 1 kg.
Seau de 5 kg



OBLECYNE
Oblets gynécologiques

PROPRIETES

OBLECYNE contient un antibiotique à large spectre, à effet bactériostatique et dont la tolérance locale est bonne.

La chlortétracycline est efficace sur les germes responsables d'infections utérines (Staphylocoques, Streptocoques, Corynebactéries et chlamydies).

COMPOSITION

Chlortétracycline (s.f chlorhydrate)……………………………..………………500 mg.
Excipient. …q.s.p………………………………..…………………………………..1 oblet.

INDICATIONS

- Infections utérines et vaginales
- Métrites
- Non délivrance chez la vache, la brebis, la chienne et la jument.

POSOLOGIE ET ADMINISTRATION

Introduire par voie utérine, selon la taille de l'animal, 1 à 4 oblets profondément dans les cornes utérines.
Renouveler si nécessaire au bout de 48 heures.

DELAI D'ATTENTE

Viande: 3 jours.
Lait :nul.

CONSERVATION

Tenir au frais et à l'abri de l'humidité.

PRESENTATIONS

Boîte de 10 oblets.
Boîte de 100 oblets.



POLYVAC

Solution injectable

COMPOSITION

Clostridium Perfringens (welchia perfringens) type A et sa toxine ALPHA.
Clostridium Perfringens type B et sa toxine BETA.
Clostridium Perfringens type C et sa toxine DELTA.
Clostridium Perfringens type D (welchia agni, var.wilsdoni).
Clostridium Septicum (vibrion septique)
Clostridium Novyi type B (CI. oedematiens).

Chaque millilitre de vaccin renferme les anacultures et anatoxines adjuvées à l'hydroxyde d'aluminium en proportion soigneusement étudiée permettant d'obtenir après vaccination complète chez la brebis les taux élevés d'anticorps sériques antitoxiques, indépendamment de l'immunité antimicrobienne vérifiée contre un nombre important de doses mortelles de chaque souche d'épreuve.

Ces taux démontrent que l'immunité conférée par **POLYVAC** est solide, durable, parfaitement polyvalente et conforme aux données internationales.

INDICATIONS

Vaccin dévitalisé atoxique contre les entérotoxémies du mouton.

MODE D'EMPLOI

VACCINATION SYSTEMATIQUE DE PRECAUTION

Elle s'effectue au printemps et/ou à l'automne sur les animaux de tout âge, et en particulier, sur les agneaux au sevrage.

Contre les formes survenant chez les jeunes agneaux à la mamelle, il est souvent illusoire de vacciner les nouveau-nés pratiquement incapables de former des anticorps. La placentation de la brebis étant, comme celle de la vache, du type syndesmochorial, c'est par le colostrum que l'immunité de la mère se transmet au jeune, c'est donc la brebis gestante qu'il convient de vacciner.

VACCINATION DE NECESSITE OU D'URGENCE

POLYVAC dévitalisé et atoxique, est sans danger. Mais l'immunité n'étant acquise qu'au bout d'une dizaine de jours, on ne peut guère espérer l'arrêt de la mortalité avant l'expiration de ce délai.

Les injections sont faites par voie sous-cutanée, en arrière du coude ou à la face interne des cuisses. en raison de la contamination microbienne importante de la peau du mouton, il convient d'opérer une désinfection à la teinture d'iode au point d'inoculation. Eviter les vaccinations dans la région sternale facilement souillée lors du décubitus.

SUITE DE LA VACCINATION.

Une réaction oedémateuse locale peut être observée. Se méfier toujours, en milieu fortement contaminé, des localisations d'infections générales chez des porteurs de germes apparemment sains (apparition de gangrène gazeuse au point d'inoculation) : opérer de préférence sur des animaux à jeûne, désinfecter avec soin le lieu d'inoculation et éviter tout traumatisme intempestif. Très rarement un choc anaphylactique est observé chez les animaux sensibilisés.
Eviter de vacciner les chèvres gestantes.

	Dose vaccinale	Programme de vaccination préconisé avec **POLYVAC**

Agneaux 25 kg	1 ml jusqu'à 25 kg 2 ml au dessus de 25 kg	Dès la 3ème semaine effectuer la primo vaccination : 2 injections sous cutanée à 6 semaines d'intervalle. Vaccination de rappel tous les ans.
Brebis gestantes	2 ml	Primo-vaccination à 2 mois et demi de gestation : 2 injections sous cutanée à 6 semaines d'intervalle. Vaccination de rappel tout les ans.
Béliers - brebis non gestantes.	2 ml	Primo-vaccination : 2 injections sous cutanée à 6 semaines d'intervalle. Vaccination de rappel tous les ans.

POSOLOGIE

Agneaux et chevreaux d'un poids égal ou inférieur à 25 kg…………………………..1 ml
Ovins et caprins adultes d'un poids égal ou inférieur à 50 kg…………………………2 ml
Veaux de moins de 100 kg……………………………………………………………..2 ml
Bovins adultes …………………………………………………………………………..4 ml

CONSERVATION

Au frais (+ 2°C + 6°C).

PRESENTATIONS

Flacon de 50 ml.
Flacon de 250 ml.
Flacon de 500 ml



RYAMYCIN
Poudre orale soluble

PROPRIETES

L'activité de l'érythromycine est surtout orientée contre les germes à Gram-positif, mais s'étend également aux germes à Gram-négatif, à certains gros virus et aux mycoplasmes.
Elle est nettement plus active sur les streptocoques, staphylocoques et pneumocoques que les antibiotiques du groupe des tétracyclines.

Par voie orale, on obtient des résorptions sanguines efficaces et rapides. Elle se répand dans tous les viscères, sauf le cerveau et s'élimine par la bile (2/3) et l'urine (1/3).

COMPOSITION

Erythromycine thiocyanate ……………………………………………………………20 g.
Excipient. …q.s.p…………………………………………………………………100 g.

INDICATIONS

Volailles :

Prévention et traitement des mycoplasmoses et des infections dûes au germes sensibles à l'erythromycine.

CONTRE INDICATIONS

Hypersensibilité aux marcolides.

POSOLOGIE

Prévention : 50 g dans 100 litres d'eau de boisson .
Traitement : 50 g dans 50 litres d'eau de boisson.

Le traitement doit être administré pendant 5 jours consécutifs au cours desquels la boisson ainsi préparée constitue la seule source d'abreuvement.

DELAI D'ATTENTE

Chair de volaille :2 jours.

CONSERVATION

Conserver le produit à l'abri de la lumière et de l'humidité.

PRESENTATIONS

Sachet de 100 g.
Sachet de 200 g.
Pot de kg.
Seau de 5 kg.



SPICOLI
Poudre orale soluble

PROPRIETES

SPICOLI est une association d'antibiotiques à large spectre d'activité:
- La colistine : Polypeptide doué d'une activité bactéricide rapide sur de nombreux germes a Gram- ne présentant que rarement un phénomène de résistance. L'absence de résorption intestinale de cet antibiotique en fait un traitement de choix pour les affections du tube digestif.

- L'adipate de spiramycine : Macrolide actif contre les bactéries Gram+ bien résorbé par voie intestinale avec une distribution tissulaire importante, présentant une affinité pour les tissus pulmonaire.

COMPOSITION

Spiramycine (s.f d'adipate)……………..………………………65 MUI.
Colistine (s.f de sulfate)………………………………………50 MUI.
Excipient. ……….q.s.p………………...………………………….100g.

INDICATIONS

Volailles, ovins, bovins, caprins et lapins :
Traitement des affections à germes sensibles à la spiramycine et à la colistine.

CONTRE INDICATION

Aucune

ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

Voie orale, à diluer dans l'eau de boisson.
- **Volaille** : 0.5 à 1 g/litre d'eau de boisson pendant 3 jours succéssifs.
- **Chez les autres espèces** : 0.5 g à 1 g par Kg de poids vif et par jour pendant 3 jours.

DELAI D'ATTENTE

Viande et abats : - volailles : 10 jours
- Autres espèces : 21 jours.
- Œufs : 3 jours .

CONSERAVATION

La durée de validité de ce produit est de 24 mois, dans l'emballage d'origine dans un endroit sec et frais.

PRESENTATION

Sachet de 100g.
Pot de 1 Kg.



Solution orale soluble

PROPRIETE

La sulfadiméthoxine est un sulfamide bactériostatique qui présente des propriétés anti-coccidienne, SULCOX agit par blocage de la synthèse des nucléoprotéines bactériennes. SULCOX est actif à la fois contre les germes a Gram+ et Gram- (E-coli, Salmonelles, Pasteurellas, Protéus…), ainsi que su les coccidies. Après administration orale la sulfadiméthoxine est rapidement absorbée et distribué vers tous les Tissus, secrétions et les fluides de l'organisme, notamment le liquide céphalo-rachidien et les sécrétions bronchiques.

COMPOSITION

Sulphadiméthoxine Sodique………………..25g.
Excipient…q.s.p…………………………..100ml.

INDICATIONS THERAPEUTIQUES

Affections à germes sensibles à la Sulphadiméthoxine.
Volailles : Coccidioses cæcale et intestinale.

VOIE D'ADMINISTRATION ET POSOLOGIE

Voie orale : Il est indispensable d'abreuver abondamment les animaux pendant le traitement.

- Traitement préventif :

2ml de SULCOX par litre d’eau de boisson, pendant 3 jours consécutifs.

- Traitement curatif :

2ml de SULCOX par litre d’eau de boisson, pendant 5 jours consécutifs.

CONTRE INDICATIONS

- Ne pas administrer en cas d’insuffisance rénale ou hépatique grave.
- Intolérance aux sulfamides.
- Ne pas administrer chez la poule pondeuse dont les œufs sont destinés à la consommation humaine.
- Eviter d’associer ce traitement avec une médication ou un régime contenant l’acide folique.

DELAIS D’ATTENTE

Viande et abats : 7jours.

PRESENTATION

Bidon de 1 litre.



PROPRIETES

Les vitamines sont des catalyseurs indispensable au développement, à l’entretien et au fonctionnement des organes. La vitamine A est la vitamine de croissance et de défense de l’organisme, la vitamine D est antirachitique, la vitamine E est indispensable pour le métabolisme des muscles et des tissus nerveaux, et la reproduction, et la vitamine C est une vitamine tonique.

COMPOSITION

Vitamine A ……….………………………………………..……………………5 MUI.
Vitamine D3 ……………………………………………………………………..2 MUI.
Vitamine E…………………………………………………………..…………...3 g.
Vitamine C……………………………………………………………..………5 g.
Excipient. …q.s.p………………………………………..……………………100 ml.

INDICATIONS

Volailles et Animaux domestiques :

Prévient et traite les carences vitaminiques majeures.
Optimise l’indice de consommation et améliore efficacement la production .
Accélère et augmente la réponse immunitaire lors des vaccinations.
Augmente la résistance aux infections.
Corrige tout type de stress (transport, chaleur, changement alimentaire).
Améliore la ponte et la qualité de l’œuf
Améliore la fertilité et la fécondité des reproducteurs.

POSOLOGIE

Volailles :
Quotidiennement, pendant 2 à 3 jours, 100 ml pour 200 litres d’eau de boisson, tous les 2 mois.

Poulains et veaux :
10 ml par animal pendant 3 jours

chevaux, bovins et dromadaires :
20 ml par animal pendant 3 jours.

Ovins :
5 ml par animal pendant 3 jours.

Agneaux :
2 ml par animal pendant 3 jours.

Petits animaux :
1 à4 ml pendant 3 jours.

CONSERVATION

Conserver le produit àl'abri de la lumière et de la chaleur.

PRESENTATIONS

Flacon de 1 litre.

INDEX THERAPEUTIQUE

THERAPEUTIQUE ANTI-INFECTIEUSE

Voie orale

AMOXIVET
AMPIMIX 10%
BIAMPICIN 20%
BIOSULTRIM POUDRE
BIOXOL
BIOTETRA
BOGAD
COLISTAR
COLI-STOP
FLOXACIN
NEOTETRA
RYAMYCIN
SPICOLI

Voie intra-utérine

OBLECYNE

Voie intra-mammaire

DRACILLINE 200

ANTIPARASITAIRE INTERNE

ALBEN PLUS
BIOGAR
BIOPIPER

THERAPEUTIQUE NUTRITIONNELLE

Voie injectable

BIOSELENIUM

Voie orale

ASPIVIT
BIOVIT
VITADEC

ANTI INFLAMMATOIRE

ARTHRAL

VACCINS

POLYVAC

THERAPEUTIQUE DIVERSE

BIORENAL

DESINFECTANT

FORMALIN

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Veaux de boucherie

Plan de rationnement journalier* par buvée

	Eau (L)	Poudre de lait (g)	Poids vif Indicatif (kg)
1ère semaine	2,5	100	35 – 50
2ème semaine	3,5	150 à 300	
3ème semaine	3,5 à 5	350 à 500	
4ème semaine	5,5	600	
5ème semaine	6	700	
6ème semaine	6	750	
7ème semaine	6,5	850	85 - 95
8ème semaine	6,5	950	
9ème semaine	7	1050	
10ème semaine	7	1100	
11ème semaine	7,5	1150	
12ème semaine	7,5	1200	
13ème semaine	7,5	1300	
14ème semaine	8	1350	
15ème semaine	8	1400	165 - 170

*2 buvées par jour

Poulets "standard"

Age (sem)	Aliment (g)	Eau (ml)	Poids moyen (g)
1	15 - 25	20 - 30	125
2	20 - 35	40 - 50	260
3	40 - 50	50 - 60	460
4	60 - 70	60 - 70	700
5	80 - 90	70 - 90	980
6	90 - 100	90 - 110	1280
7	100 - 110	110 - 130	1570
8	110 - 115	130 - 150	1860
9	115 - 120	150 - 170	2150
10	120 - 125	170 - 190	2440

Poulettes

Futures pondeuses (œufs de consommation)

Age (sem)	Aliment (g)	Eau (ml)	Poids moyen (g)
1	10	20	50
2	20	30	100
3	25	40	150
4	30	50	200
5	35	60	300
6	40	75	400
7	45	90	500
8	50	100	650
9	55	110	800
10	60	120	900
11	60	125	1000
12	65	130	1100
13	65	135	1200
14	70	140	1250
15	70	145	1350
16	75	150	1400
17	80	155	1500
18	85	160	1600
19	90	165	1700
20	95	170	1800

Pondeuses d’œufs de consommation	**Aliment (g)**	**Eau (ml)**		
	Pondeuse d’œufs blancs	105 - 115	250 – 300*	
	Pondeuse d’œufs roux	115 - 125	250 – 300*	
	*Jusqu’à 350 à 400 ml par fortes chaleurs.			
Capacités usuelles (en ml)	Cuillère à café			5
	Cuillère à soupe			15
En g (en moyen)	Cuillère à café			
	Cuillère à soupe			13

PRODUITS VETERINAIRES

B.C.I.
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (07) 72 60 96 **Fax** : (07) 73 29 40
Email : **bci@maghrebnet.net.ma** **URL** : **www.maghrebnet.net.ma/bci**

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

REGISTRATION FORM

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

IVER

Suspension Buvable
Dossier Fabricant

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : **bci@maghrebnet.net.ma** **URL** : **www.maghrebnet.net.ma/bci**

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

IVER

Suspension Buvable

Dossier Analytique

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

IVER

Suspension Buvable

Fiche Signalétique

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

IVER

Suspension Buvable

Expertise Pharmaco -Toxicologique et Clinique

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : **bci@maghrebnet.net.ma** URL : **www.maghrebnet.net.ma/bci**

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

IVER

Suspension Buvable

Dossier de Synthèse

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE



Suspension Buvable

Complément du dossier

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-

Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : **bci@maghrebnet.net.ma** **URL** : **www.maghrebnet.net.ma/bci**

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

DRUG REGISTRATION

COLISTAR

Oral solution containing colistin

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-

Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

DRUG REGISTRATION

BIOXOL

Oral soluble powder containing 20% oxolinic acid

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-

Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

DRUG REGISTRATION

VITADEC

Oral solution

CONCENTRATED VITAMINS A, D_3, E and C

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-

Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : **bci@maghrebnet.net.ma** **URL** : **www.maghrebnet.net.ma/bci**

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

DRUG REGISTRATION

BIOVIT

Oral soluble powder

A multi-vitamin complex

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-

Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : **www.maghrebnet.net.ma/bci**

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

DRUG REGISTRATION

BIOSELVIT

Oral powder containing selenium and vitamin E

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : **www.maghrebnet.net.ma/bci**

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

DRUG REGISTRATION

RYAMYCIN 20 %

Oral powder at 20% Erythromycin

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-

Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

DRUG REGISTRATION

BIOTETRA

Soluble oral powder containing 20 % oxytetracycline

(B.C.I.)

133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

Vaccine Registration

KAM POX

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

Vaccine Registration

SHEEP POX

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : **bci@maghrebnet.net.ma** **URL** : **www.maghrebnet.net.ma/bci**

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

Vaccine Registration

POLYVAC

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

THE ANNUAL REPORT OF BCI 2000

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma   **URL** : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL
INSTITUTE

BIOVIT
LITERATURE CONSULTED

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : **bci@maghrebnet.net.ma** **URL** : **www.maghrebnet.net.ma/bci**

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

NEOTETRA

Soluble oral powder containing Neomycin and oxytetracycline

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

FLUMY
Oral solution at 12 % Flumequine

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

COLI-STOP

Oral powder containing colistin and sulfadiazine

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

RICOVIN

Fiche signalétique

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

LABORATOIRE BIOLOGICAL AND CHEMICAL TNSTITUTE .RABAT.

B.C.I.

HIPRATIFUS

Complément Information Dossier

FEVRIER 2002

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTEB

HIPRACOX-R
Résumé du Dossier

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

HIPRAGUMBORO-GM97
Résumé du Dossier

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

FLUNIXIPRA –I 5%
Fiche signalétique

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : **bci@maghrebnet.net.ma** **URL** : **www.maghrebnet.net.ma/bci**

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

FLUNIXIPRA-I 5%
Résumé du Dossier

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL
INSTITUTE

HIPRAVIAR-BPL2
Fiche signalétique

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-

Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

HIPRAVIAR-BPL2
Résumé du Dossier

(B.C.I.)

133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

HIPRAGUMBORO-BPL2
Fiche signalétique

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci
BIOLOGICAL AND CHEMICAL INSTITUTE

HIPRAGUMBORO-BPL2
Résumé du Dossier

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : bci@maghrebnet.net.ma URL : www.maghrebnet.net.ma/bci

LABORATOIRE BCI
-RABAT-

Complément d'information des dossiers

HIPRAVIAR-BPL2
HIPRAGUMBORO BPL2

(B.C.I.)
133, Av de la résistance -Rabat-
Tél : (212) (37) 72 60 96 **Fax** : (212) (37) 73 29 40
Email : **bci@maghrebnet.net.ma** **URL** : **www.maghrebnet.net.ma/bci**